

Un Néo-Aquitain sur six n'utilise pas les outils numériques

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 129 • Janvier 2023



En 2019, 850 000 Néo-Aquitains de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé internet durant l'année ou ne possèdent pas les compétences numériques de base (utilisation de logiciels ou recherche internet simple). Parmi ces personnes en situation d'illectronisme, la moitié a 75 ans ou plus. L'âge, le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle influencent grandement le fait de se trouver ou non dans une telle situation. Le développement des usages d'internet, notamment pour accéder aux services publics ou effectuer des démarches administratives, peut accroître la vulnérabilité de ces populations.

L'illectronisme est présent dans toute la région, mais l'est de la Nouvelle-Aquitaine est plus exposé. Plusieurs groupes se dessinent : d'un côté des territoires ruraux aux revenus plus faibles fortement touchés par l'illectronisme et d'autre part des territoires urbains moins concernés. Néanmoins ces derniers rassemblent 38 % des personnes en situation d'illectronisme.

En partenariat avec :



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

Liberté
Égalité
Fraternité

En 2019, 88 % des personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en France disposent d'internet à leur domicile. Parmi elles, 71 % l'ont utilisé quotidiennement, contre seulement 47 % en 2009.

L'usage d'internet varie selon l'âge, le diplôme, la catégorie sociale, le lieu de résidence ou la composition familiale. Il diminue en vieillissant, même si les personnes de 75 ans ou plus rattrapent leur retard : 19 % d'entre elles sont des utilisateurs quotidiens, contre 4 % en 2009.

En dix ans, les pratiques sur internet se sont développées et diversifiées. Durant la crise de la Covid-19, les confinements imposent aux personnes de recourir encore davantage aux outils numériques : achats en ligne, classes virtuelles, télétravail, téléconsultation médicale et connexion aux sites administratifs. Les besoins numériques évoluent ainsi rapidement, en particulier avec l'essor de la dématérialisation des démarches administratives.

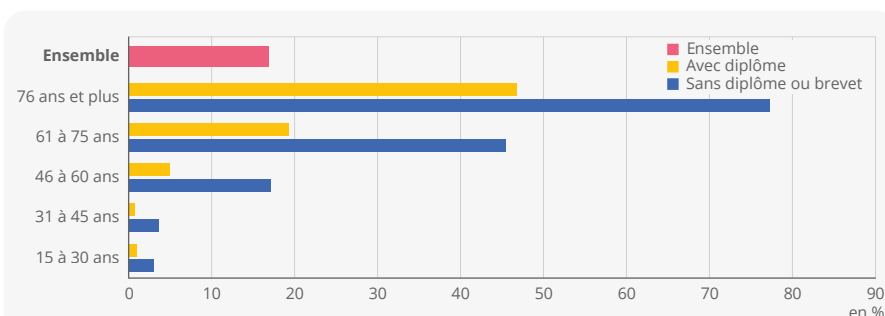
En 2019, deux tiers des personnes résidant en France (68 %) ont utilisé internet pour contacter un service public au cours

des douze derniers mois, contre moins de la moitié en 2009. Les démarches en ligne, même si elles progressent, restent minoritaires chez les seniors et ne concernent que 20,5 % des 75 ans ou plus en 2019.

Deux Néo-Aquitains de 75 ans ou plus sur trois n'utilisent pas les outils numériques

En 2019, 850 000 Néo-Aquitains de 15 ans ou plus sont potentiellement en situation d'illectronisme, soit 17 % de la population régionale appartenant à cette tranche d'âge ► **figure 1**. Les personnes en difficulté avec les outils numériques et/ou n'ayant pas utilisé internet dans l'année sont considérées en situation d'**illectronisme**.

► 1. Taux d'illectronisme selon l'âge et le diplôme en Nouvelle-Aquitaine en 2019



Champ : individus de 15 ans ou plus de Nouvelle-Aquitaine.

Sources : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication (TIC) ménages 2019, Recensement de la population 2018.

des personnes de 15 à 60 ans ne maîtrisent pas les compétences numériques de base. L'avancée en âge coïncide avec une moindre utilisation d'internet et des outils numériques, notamment après le passage à la retraite. En effet, l'évolution rapide des outils numériques peut rendre difficile l'adaptation des plus âgés aux nouvelles pratiques.

La Nouvelle-Aquitaine est une région âgée, cependant le taux d'illectronisme y est similaire à celui de l'ensemble des autres régions de province. Le niveau de diplôme des retraités de la région (15 % ont un diplôme d'études supérieures) ainsi que la forte part de cadres retraités (8 % des retraités sont d'anciens cadres) minorent l'illectronisme chez les seniors. Ainsi, chez les plus de 70 ans, le niveau d'illectronisme atteint 72 % pour les sans diplôme, contre seulement 24 % pour les détenteurs d'un diplôme du supérieur.

De façon générale, même si l'effet de l'âge reste prédominant, le niveau de diplôme influence le degré de maîtrise des outils numériques. Ainsi, 38 % des Néo-Aquitains sans diplôme sont en situation d'illectronisme. Parmi les diplômés, le taux d'illectronisme varie selon son niveau : moins de 4 % des titulaires d'un diplôme du supérieur sont en situation d'illectronisme contre plus de 15 % pour les détenteurs d'un BEP ou d'un CAP.

La catégorie socioprofessionnelle affecte également les compétences numériques. Occuper un poste de cadre, de profession intermédiaire ou d'employé permet d'accéder plus facilement au numérique. En effet, l'illectronisme est quasi inexistant chez les cadres. En revanche, les ouvriers ayant probablement moins l'occasion de mobiliser les outils numériques dans leur quotidien professionnel sont davantage concernés par l'illectronisme (6 %). Plus âgés en moyenne, les agriculteurs sont 10 % dans cette situation.

Ne pas savoir utiliser les outils numériques ou ne pas avoir accès à internet représente un réel handicap pouvant accroître la vulnérabilité sociale de populations potentiellement déjà fragiles. Afin de garantir l'égalité et l'accès aux droits pour tous, l'inclusion numérique et la lutte contre l'illectronisme sont donc des enjeux majeurs pour les acteurs publics ► encadré.

Est de la région davantage exposé à l'illectronisme, le sud-ouest peu affecté

En Creuse, un habitant sur quatre est en situation d'illectronisme. Proportionnellement à sa population,

c'est le département le plus touché par l'illectronisme en Nouvelle-Aquitaine ► figure 2. En effet, 23 % des Creusois de 15 ans ou plus sont dans l'incapacité d'utiliser internet par manque de compétences ou de matériel. La Creuse est un département âgé, ce qui explique cette moins bonne maîtrise. C'est le seul département de Nouvelle-Aquitaine où la part de la population en situation d'illectronisme est supérieure à la part de celle ayant une maîtrise élevée des outils numériques. C'est aussi le département où les habitants sont les moins bien équipés (19 % n'ont pas accès à internet).

Plus largement, l'est de la Nouvelle-Aquitaine est davantage affecté par

l'illectronisme. En Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, un habitant sur cinq est en situation d'illectronisme. Toutefois, des espaces peu denses et une part importante de personnes âgées caractérisent ces trois départements. Ils n'abritent que 20 % de la population en situation d'illectronisme de la région.

À l'inverse, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques sont les moins affectés par l'illectronisme, avec respectivement 13 % et 16 %. En revanche, ces deux départements représentent à eux seuls un tiers de la population néo-aquitaine en situation d'illectronisme. Gironde et Pyrénées-Atlantiques accueillent de grands pôles économiques et urbains de la région,

► Encadré - L'État agit en Nouvelle-Aquitaine en faveur de l'inclusion numérique

Depuis 2019, de nombreuses actions sont menées en Nouvelle-Aquitaine, à travers des appels à projets en direction des collectivités locales, des appels à manifestation d'intérêt lancés à l'attention de tous types de structures (entreprises, associations, etc.), et des opérations structurantes dans l'esprit d'un maillage territorial. Un important dispositif d'aide financière a été mis en place par l'État.

À travers les programmes France Très Haut Débit pour la généralisation de la fibre et New Deal Mobile pour le déploiement de la 4G dans les zones non couvertes (454 sites émetteurs de 4G sont construits sur le réseau d'initiative publique), il s'agit de consolider les infrastructures réseau nécessaires à la fourniture de connexions à très bon ou très haut débit fixe et mobile. Au troisième trimestre 2022, 75,7 % des locaux étaient desservis par une solution de réseau à très haut débit.

Le programme Incubateur de Services Numériques distribué sur tout le territoire facilite l'émergence rapide de services numériques, l'aide au développement d'activités économiques par et pour le numérique étant un enjeu fort. La dynamique des Tiers-Lieux (337 mis en place mi 2022) est renforcée avec le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » qui aide à la mise en place de 30 « fabriques de territoires » et de 11 manufactures de proximité.

Les services de l'État en région ont été en charge de la mise en œuvre du plan France Relance au niveau territorial. Le volet numérique du plan vise à résoudre la fracture numérique pour que l'ensemble des territoires soit en capacité de se saisir des opportunités de la révolution numérique. Dans ce cadre, le programme Société Numérique a outillé les collectivités territoriales pour leurs stratégies d'usages et services, et permet d'accompagner les citoyens en favorisant la montée en compétence des Français éloignés des usages du numérique par une assistance de proximité, avec 77 000 formations aidées par l'État, ou grâce aux 284 structures France Services labellisées où 423 conseillers numériques recrutés en ce sens assistent la population.

► 2. Taux d'illectronisme, de maîtrise élevée des compétences numériques, d'utilisation quotidienne d'internet et d'accès internet par département en Nouvelle-Aquitaine en 2019

	Population de 15 ans ou plus (nombre arrondi à la centaine)	Illectronisme (part, en %)	Compétences numériques élevées (part, en %)	Sans accès à internet	Usage d'internet	
					Aucun dans l'année (part, en %)	Quotidien
France de province	43 423 100	17	27	13	16	69
Nouvelle-Aquitaine	5 024 600	17	29	14	16	71
Gironde	1 328 400	13	35	10	12	76
Pyrénées-Atlantiques	574 600	16	30	13	15	73
Charente-Maritime	550 100	19	25	15	17	70
Vienne	364 400	17	29	14	16	72
Dordogne	354 300	21	23	17	19	66
Landes	345 100	17	26	14	16	72
Haute-Vienne	315 100	18	29	15	17	69
Deux-Sèvres	308 600	19	26	16	18	67
Charente	297 100	19	24	16	18	68
Lot-et-Garonne	278 800	21	23	17	19	67
Corrèze	205 900	19	26	16	18	69
Creuse	102 100	23	20	19	22	63

Champ : individus de 15 ans ou plus de Nouvelle-Aquitaine.

Sources : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication (TIC) ménages 2019 ; Recensement de la population (RP) 2018.

dans lesquels réside une population jeune, diplômée, active et avec de nombreux cadres (19 % des emplois sont occupés par des cadres et professions intellectuelles supérieures). La part des personnes ayant une maîtrise élevée des outils numériques y est la plus importante de la région (35 % en Gironde, 30 % dans les Pyrénées-Atlantiques).

À l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région, des nuances apparaissent dans le profil des territoires ► **figure 3**.

Des territoires âgés, ruraux et aux revenus plus faibles, fortement touchés par l'illectronisme (groupe 1)

Dans les intercommunalités de ce groupe, un quart de la population est en situation d'illectronisme (160 000 personnes). C'est le cas, par exemple, des communautés de communes Haut-Limousin en Marche ou du Pays de Lauzun.

Une population âgée au revenu modeste caractérise ces territoires : un habitant sur quatre est âgé de 70 ans ou plus. D'ailleurs, 65 % des personnes de cette tranche d'âge sont en situation d'illectronisme.

Dans ces intercommunalités peu denses, peu d'habitants disposent d'une couverture numérique très haut débit. De plus, 20 % ne peuvent pas accéder à internet (14 % en région). Enfin, moins d'une personne sur cinq possède des compétences numériques élevées.

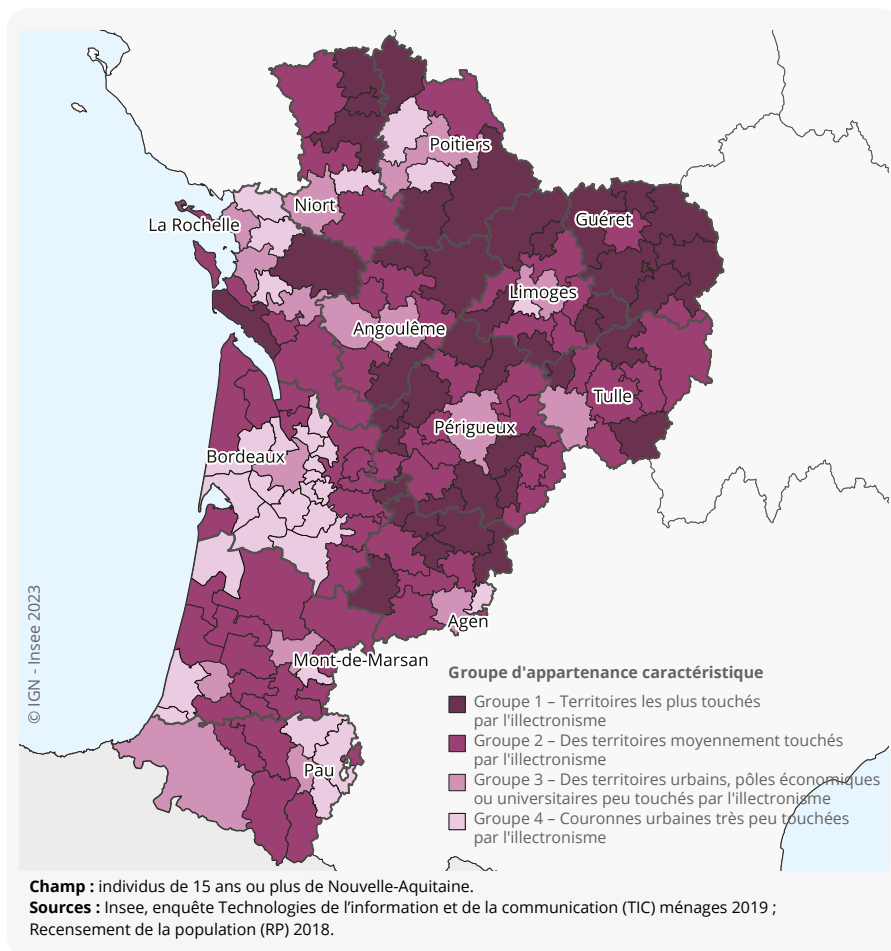
Petites et moyennes centralités, un illectronisme supérieur à la moyenne (groupe 2)

Ce groupe englobe une partie des villes intermédiaires de la région comme la CA du Grand Guéret, la CA Tulle Agglo, la CA Grand Châtelleraut ou la CC d'Aire-sur-l'Adour. Dans ces territoires, l'illectronisme est à peine plus prononcé que sur l'ensemble de la région : 20 % contre 17 % en Nouvelle-Aquitaine. Ces intercommunalités regroupent néanmoins un tiers des personnes en situation d'illectronisme (271 000 personnes) de la région.

Moins d'un habitant sur quatre a des compétences numériques fortes, tandis qu'un ménage sur six ne dispose pas d'accès à internet.

La part de population âgée de 70 ans ou plus est également moins importante que dans les territoires du groupe 1.

► 3. Situation de l'illectronisme par intercommunalité en Nouvelle-Aquitaine en 2019



Peu d'illectronisme dans les territoires urbains, les pôles économiques et universitaires (groupe 3)

Proportionnellement à leur population, les grandes agglomérations de Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux métropole, CU du Grand Poitiers, CA de La Rochelle) ont peu de personnes en situation d'illectronisme (14 %). Dans ces territoires urbains, la grande majorité des habitants sont équipés d'un ordinateur et ont accès au très haut débit fixe. Ainsi, une personne de 15 ans ou plus sur trois possède de fortes compétences numériques. Les EPCI de ce groupe accueillent en effet une population jeune et diplômée et concentrent les étudiants de la région.

Aussi, ces territoires constituent les grands pôles économiques régionaux dans lesquels vivent une large part de cadres ou d'anciens cadres. Toutefois, du fait de leur poids démographique, 323 000 personnes en situation d'illectronisme habitent ces regroupements de communes, soit 38 % des personnes en situation d'illectronisme de la région.

De plus, ces territoires contiennent les Quartiers Politique de la Ville où

la pauvreté urbaine côtoie d'autres fragilités sociales pouvant conduire à l'exclusion numérique d'une partie des habitants.

Les couronnes urbaines où résident des familles très peu touchées par l'illectronisme (groupe 4)

Dans les intercommunalités formant les couronnes urbaines, seuls 14 % des 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme. Ces territoires concentrent 11 % des individus en situation d'illectronisme de la région (96 000 personnes).

Les villes composant ces intercommunalités sont en majorité des bourgs ruraux ou des communes où l'habitat est dispersé. Malgré une couverture au très haut débit fixe plus faible que dans les grandes agglomérations, 90 % des habitants de ces territoires disposent chez eux d'un ordinateur pour accéder à internet. En outre, un habitant sur trois a de fortes compétences numériques. En effet, ces espaces périurbains accueillent une population vivant en famille. Or les personnes vivant avec des enfants sont moins souvent concernées

par l'illectronisme que les personnes vivant seules.
De plus, les familles habitant dans ces espaces périurbains sont souvent composées de cadres ou d'anciens cadres.

Enfin, dans ces territoires, la part des 70 ans ou plus est plus faible que dans le reste de la région. Le niveau de vie est en outre plus élevé. ●

Pierre-Émile Bidoux, David Brusq (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthode

Une méthode de *scoring* a été mise en œuvre pour estimer les compétences et les usages du numérique à un niveau régional et infra régional. Elle consiste à expliquer, à l'aide d'une régression logistique pondérée, chaque variable d'intérêt par les caractéristiques des répondants de France de province à l'enquête TIC 2019 auprès des ménages. Ces caractéristiques sont essentiellement individuelles (sexe, âge, diplôme, situation professionnelle, catégorie sociale, situation familiale) mais également contextuelles (catégorie d'aire d'attraction des villes, quintile de revenu, taux de couverture en Très Haut Débit fixe de la commune de résidence du répondant). Une indicatrice régionale a également été intégrée tout comme les effets régionaux significatifs. Cette méthode permet d'obtenir des résultats « toutes caractéristiques mesurées égales par ailleurs ».

Les probabilités pour chaque croisement de caractéristiques sont déduites de ces résultats. Elles sont ensuite appliquées aux populations des différents EPCI à partir de la population estimée par le recensement de la population 2019. **Les taux par EPCI sont ainsi des taux estimés et non des taux réels.** Par ailleurs, pour comparer les taux régionaux aux taux nationaux, la méthode du calage sur marges a été privilégiée. La classification des territoires porte sur les 157 EPCI de Nouvelle-Aquitaine. Elle met en évidence des groupes d'intercommunalités relativement homogènes à partir des variables du modèle de *scoring*.

► Définitions

Les compétences numériques et l'illectronisme

Quatre domaines de compétences sont définis selon Eurostat : la recherche d'information, la communication, la résolution de problèmes et l'usage de logiciels. Les compétences dans ces quatre domaines sont définies à partir des usages déclarés, et non de la capacité à réaliser les usages.

Il en est déduit un indicateur global de capacité numérique, qui se décline en 4 niveaux de maîtrise des outils numériques :

- l'illectronisme pour ceux qui n'ont aucune capacité numérique : ils ne se sont pas servis d'internet au cours des 12 derniers mois ou ne possèdent pas les compétences numériques de base ;
- la maîtrise élevée : usagers dont les compétences sont développées dans chaque domaine ;
- la maîtrise faible : au moins une incapacité dans un domaine ;
- la maîtrise : pas d'incapacité.

Dans d'autres études de l'Insee ou d'Eurostat, ces trois derniers niveaux sont respectivement désignés par compétences plus que basiques, compétences faibles et compétences basiques.

► Sources

L'**enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)** auprès des ménages collecte des informations décrivant l'équipement et les usages des ménages dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (informatique, internet fixe et mobile). L'édition de 2019 permet en outre de mesurer les compétences numériques.

Le **recensement de la population (RP)** fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, profession, logement, etc.

Les **données sur les couvertures fixe et mobile** sont fournies par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Ce sont des données théoriques ; dans la réalité, le débit peut être inférieur. La couverture fixe est une couverture potentielle et non effective : ce sont des parts de locaux éligibles.

► Pour en savoir plus

- Branche-Seigeot A., Piffaut B., « Un habitant sur cinq démuné face à l'usage d'internet », *Insee Analyses Bourgogne Franche-Comté* n° 97, mai 2022.
- « L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2019. Enquêtes sur les TIC auprès des ménages », *Insee Résultats*, avril 2020.
- Legleye S., Rolland A., « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *Insee Première* n° 1780, octobre 2019.

